

# Des infirmières avec plus de responsabilités dans le Nord

Elles peuvent pratiquer plusieurs interventions médicales, dont des accouchements

f PARTAGEZ SUR FACEBOOK



PARTAGEZ SUR TWITTER



AUTRES



PHOTO COURTOISIE

Après un séjour de deux mois dans le Grand Nord, Isabelle Gagnon peut revenir chez elle à Saint-Félicien pendant un mois.



**JEAN TREMBLAY**

Lundi, 18 mai 2015 21:30  
MISE à JOUR Lundi, 18 mai 2015 22:01

À Quaqaq dans le Grand Nord québécois, comme dans la majorité des villages Inuits, la population ne bénéficie pas des services d'un médecin résident. Une situation qui permet à Isabelle Gagnon de Saint-Félicien, une infirmière en «rôle élargi» rattachée au CSSS de Dolbeau-Mistassini, d'y pratiquer, entre autres, des accouchements.

Depuis septembre 2014, la Félicinoise travaille pour le Centre de Santé Tulattavik de l'Ungava à Quaqaq, un village Inuit qui compte près de 500 résidents. À 50 ans, elle a décidé de réaliser ce rêve en y occupant un poste d'infirmière en «rôle élargi».



PHOTO COURTOISIE

Au CLSC de Quaqaq, sept jours sur sept, le jour comme la nuit les infirmières en rôle élargi reçoivent leurs patients

«Je peux soigner une blessure à l'aide de points de suture, procéder à des accouchements, brûler des verrues, intervenir pour des bronchospasmes, pneumonie, infarctus, hémorragie intra crânienne à la suite d'accidents de motoneige et autres», explique Isabelle Gagnon.



PHOTO COURTOISIE

Dans le Grand Nord, les infirmières peuvent même procéder à des accouchements.

Dans son quotidien, après un premier diagnostic elle transmet l'évaluation au médecin basé à Kuujjaq. En cas d'urgence, le patient est évacué à l'aide d'un avion-ambulance.

## Désengorgement

Isabelle Gagnon déplore que les infirmières n'aient pas plus de droits ailleurs au Québec.

«Si nous avions plus de droits, nous pourrions davantage aider les médecins et limiter le temps d'attente dans les cliniques».

Dans le Grand Nord, elle peut, en plus de pratiquer certaines interventions réservées aux médecins, exécuter les 35 ordonnances collectives autorisées par le ministère de la Santé et des Services sociaux dans les cliniques extramurales.

## Difficile retour à la réalité

Lorsqu'on demande à Isabelle Gagnon si elle pense revenir pratiquer dans la région, elle hésite: «C'est la famille qui va décider».

Ses proches l'appuient sans réserve et souhaitent que l'expérience d'Isabelle se poursuive au-delà de ce premier contrat d'un an.

«Je désire qu'elle y retourne après cette première année. Là bas, elle a beaucoup d'amis et les gens apprécient son travail», explique son conjoint, Daniel Julien.

Chaque séjour de deux mois est suivi d'un retour à la maison pour une période d'un mois.

## Formation

Pendant les mois qui ont précédé son départ pour Quaqaq Isabelle Gagnon a dû se rendre à Montréal pour y suivre une formation d'un mois chez Solution Nursing, en plus d'apprendre l'anglais.

«On ne peut travailler dans le Nord sans avoir obtenu la qualification en rôle élargi. Ça me permet de procéder à une évaluation clinique d'une personne qui se présente avec un malaise physique quelconque ou encore ceux qui ont des problèmes d'ordre mental».